



Commission du droit du Canada

Appel à propositions de soutien aux conférences

2024-2025

La Commission du droit du Canada (CDC) s'engage à encourager des partenariats et soutenir des efforts de coopération avec la communauté universitaire, la profession juridique et d'autres organisations intéressées par le droit et la justice.

Conformément à l'article 4(c) de la *Loi sur la Commission du droit du Canada*, la Commission sollicite des propositions de soutien financier pour des conférences, des séminaires et d'autres réunions qui s'inscrivent dans sa mission de l'engagement de tout le monde au Canada dans l'évolution continue et dynamique du droit.

Le soutien prendra la forme d'une contribution financière pouvant aller jusqu'à 10 000 \$CAN à l'institution ou à l'organisme responsable de l'organisation de l'événement.

La Commission du droit du Canada invite des propositions avant le 1^{er} novembre 2024 pour les événements qui se tiendront avant le 31 mars 2025.

Propositions de soutien

Afin d'être prises en considération, les propositions de soutien à des conférences, des séminaires ou des réunions doivent démontrer comment l'événement :

- S'inscrit dans le cadre de travail des intersections de la CDC pour situer le droit, considérer ses rôles et ses fonctions, et s'engager dans ses formes et ses directions.
 - S'aligne avec la vision de la CDC qui consiste à vivre le droit, à poursuivre la justice et à renouveler l'espoir (en tenant compte de l'apport et de l'impact sur la vie des gens, en reliant la réforme du droit à la quête globale et partagée de la justice, et en incorporant une enquête du point de vue de la ou des prochaine(s) génération(s)).
 - Partage au moins un élément de la vocation de la CDC pour ses projets : imaginer (orientation et développement futurs) ; réparer (révision et rénovation) ; bâtir (connexion et conversation) ; partager (éducation et enrichissement).
 - Comprend un engagement à apprendre et/ou à travailler avec les peuples, les organisations et les traditions juridiques autochtones.
 - Comprendra une reconnaissance du soutien du LCC au cours de l'événement.



Paramètres et processus

Paramètres

Les propositions doivent comprendre :

- Une description de 500 mots maximum des thèmes, questions ou sujets qui seront abordés lors de la conférence, du séminaire ou de l'événement, en indiquant comment ils s'inscrivent dans la vision et la vocation du LCC exposées ci-dessus.
 - Des informations sur les organisateurs et leur affiliation institutionnelle, y compris un point de contact principal.
 - Les dates et le lieu proposés.
 - La structure et le format proposés, y compris un programme préliminaire.
 - Une description du groupe de participants potentiels et une estimation du nombre de participants au total.
 - Le montant du soutien financier recherché auprès de la CDC.
 - Un budget préliminaire indiquant les dépenses prévues et les autres sources de financement (en précisant si ces sources sont confirmées, anticipées ou potentielles).
 - Une description de la manière dont le soutien du CLC sera mis en valeur.

Processus

Les propositions de financement doivent être soumises par courrier électronique à projects-projets@lcc-cdc.gc.ca. La CDC s'efforcera de répondre aux propositions dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission. Si la proposition est acceptée, une réunion entre le point de contact principal de l'auteur de la proposition et la CDC sera organisée dans les deux semaines suivant l'acceptation afin de discuter des mécanismes pour fournir le soutien.

À l'issue de la conférence, du séminaire ou de la réunion, la CDC doit recevoir un résumé écrit de l'événement et de son impact, des informations sur le nombre total de participants, un calendrier final et des photos à publier sur le site web de la CDC et sur ses comptes de médias sociaux.

Toute question devrait être acheminée à projects-projets@lcc-cdc.gc.ca.